

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames. 30
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

À BONNEMENT.

SAUMUR.
En an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8
Poste:
En an. 35 fr.
Six mois. 18
Trois mois. 10

On s'abonne:

A SAUMUR:
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 MARS

RÉACTION

Le Français, par la plume de M. Emmanuel de Rorthays, constate les progrès que font chaque jour les idées conservatrices, et indique en excellents termes quelle doit être, lors des prochaines élections, la façon d'agir de tous les ennemis du gouvernement actuel. Nous n'hésitons pas à publier in extenso l'article de notre confrère :

« Il n'est guère de départements, même parmi ceux qui semblaient jusqu'ici le plus entièrement acquis à la République, où il ne soit facile de constater des symptômes de réaction. Dans plus d'un, la désaffection a fait déjà des progrès rapides; dans plusieurs autres, elle n'en est encore qu'à ses commencements; dans tous, elle s'accuse par des signes qui ont de tout temps annoncé la chute prochaine des gouvernements.

« On a dit de l'opinion qu'elle était la reine du monde. Ce qui est vrai du moins, c'est qu'il n'est pas de régime qui puisse résister longtemps à sa pression, surtout dans les temps où nous sommes et dans le pays où nous vivons. Quand ce fleuve redoutable, lentement formé du ruisseau qui glisse dans la plaine, du torrent qui bondit de la montagne, de la pluie qui tombe du ciel, a creusé son lit et s'est mis en marche, il n'est pas de puissance humaine qui puisse l'arrêter.

« Nous en avons été témoins plus d'une fois dans le courant de ce siècle, plus propre qu'aucun autre aux grands mouvements d'opinion. Ils n'ont pas toujours précédé d'une idée juste et ce n'est pas toujours pour le bien du pays qu'ils se sont produits. Mais, aveugles ou éclairés, salubres ou funestes, il n'est pas d'exemple qu'on ait pu les arrêter ni les détourner de leur but.

« Ainsi en sera-t-il de celui qui se forme actuellement contre la République. Faible, incertain, inconscient au début comme les au-

tres, il grandit, il s'affirme et s'accroît comme eux chaque jour, en proportion des fautes commises, et il ne s'arrêtera désormais que lorsqu'il aura accompli son œuvre, à laquelle l'histoire pourra du moins cette fois-ci applaudir sans réserve. Si jamais mouvement d'opinion publique fut d'accord avec la raison, avec l'honnêteté, avec le patriotisme, c'est assurément celui-là ! De tous les éléments dont il se compose : dégoût du présent, effroi de l'avenir, instinct de la conservation, indignation des consciences, révolte des intérêts, il n'en est pas un seul qui ne trouve sa justification dans le régime que la France subit depuis sept ans.

« Il ne s'ensuit pas toutefois, de ce que ce régime soit condamné, que les conservateurs puissent se soustraire au devoir qui leur incombe d'abrèger l'épreuve en hâtant l'heure où il tombera. La politique de l'inaction n'est jamais plus excusable que lorsque le succès est assuré à l'action. Il dépend des adversaires de ce régime qui chancelle de précipiter sa chute. L'intérêt du pays, à qui chaque heure de retard coûte si cher, leur commande de faire ce dernier effort.

« Combien ils seraient coupables s'ils laissaient s'enfuir l'occasion qui s'approche de s'acquitter de ce devoir ! Il dépend d'eux, aux élections prochaines, non-seulement de rapprocher le moment où la France sera affranchie du régime qui la déshonore, la désorganise et la perd, mais encore de lui éviter les horreurs des convulsions dans lesquelles, pour peu qu'elle suive son cours, la République est destinée à rendre le dernier soupir.

« Que les conservateurs qui sont déjà à l'œuvre continuent donc sans relâche, et que ceux qui n'y sont pas encore s'y mettent sans retard. A ce prix seul le succès est possible, et le succès c'est l'économie de catastrophes auxquelles le pays ne survivrait peut-être pas; à ce prix et à celui de l'union sans laquelle il n'est pas d'action qui puisse triompher des efforts de l'ennemi ! Est-il donc si difficile entre gens qui ont les mêmes intérêts à défendre et les mêmes principes à

sauvegarder ? Non, sans doute, et ce n'est pas à cette heure que la voix des passions mesquines pourrait dominer dans les consciences celles de la religion, de la patrie et de la société en danger. C'est surtout parce que nous avons cette espérance que nous envisageons avec confiance la lutte qui va s'engager. »

LA FARCE DES SURTAXES.

Il n'y a pas de dogmes en matière économique, il n'y a que des vérités relatives, contingentes, variant suivant les temps, les lieux, les circonstances.

Le seul principe qui se puisse formuler en termes absolus est celui-ci. Tout gouvernement doit aide et protection au travail national.

Mais cet aide et cette protection peuvent se produire sous des formes différentes. Une nation peut avoir intérêt à être protectionniste vis-à-vis de tel ou tel peuple et libre-échangiste vis-à-vis de tel ou tel autre. Elle peut aussi être intéressée à exhausser ses barrières douanières pendant une certaine période, à les abaisser ensuite et à les relever de nouveau.

L'Allemagne et les Etats-Unis en sont aujourd'hui au système protecteur; bientôt peut-être ils adopteront le système du libre-échange. L'Angleterre, après avoir été protectionniste, est devenue libre-échangiste, et l'on peut déjà apercevoir chez elle une tendance à revenir à la protection.

Il faut donc se défier de ces pontifes et de ces sectaires qui se présentent avec des dogmes indiscutables, avec des doctrines absolues, avec des formules infaillibles. Une nation qui se livrerait à ces empiriques, s'exposerait à la ruine. Dieu nous garde des Frédéric Passy !

Mais l'on aurait tort d'apercevoir des rivalités d'écoles et des préoccupations de principes dans cette misérable discussion des tarifs agricoles. A part deux ou trois illuminés, nous n'avons vu que des farceurs très-républicains et peu récréatifs, occupés

à spéculer sur les blés, les farines, les maïs, les orges, les avoines, jouant à la hausse et à la baisse sur le marché électoral.

Le gouvernement a eu recours à un électionisme économique vraiment fort habile. Pour les électeurs des centres ouvriers, il s'est montré libre-échangiste avec son Rouvier; et pour les électeurs des circonscriptions rurales, il a témoigné d'opinions protectionnistes avec son Méline. Quand il était battu avec le premier, il était victorieux avec le second; quand il était vaincu avec celui-ci, il triomphait avec celui-là. Grâce à cet ingénieux système de bascule, lorsqu'il s'effondrait par un bout, il s'élevait par l'autre, et réciproquement.

La commission a donné elle aussi le honneux spectacle des plus monstrueuses contradictions et des plus tristes incohérences.

Quant à la majorité ministérielle, elle a discours et voté au gré de ses intérêts électoraux. On a vu des protectionnistes avérés repousser les surtaxes, et des libre-échangistes notoires leur accorder l'appui de leurs suffrages.

Pitoyable comédie dont le misérable dénouement a été, en dépit des généreux efforts de la droite, l'adoption de droits dérisoires destinés à témoigner d'une hypocrite sollicitude envers l'agriculture et incapables de lui venir sérieusement en aide.

Après le vote sur l'ensemble du projet de loi relatif aux céréales, viendra la discussion du projet concernant le bétail. Nous entendrons les mêmes discours électoraux, nous verrons les mêmes amendements électoraux, nous assisterons aux mêmes votes électoraux.

Pauvres agriculteurs, au lieu de moissons rémunératrices, vos terres se couvrent d'hypothèques; vous enfouissez dans vos guerets vos dernières épargnes, souvent même de l'argent emprunté, et vous récoltez la ruine; la concurrence étrangère vous dévore; vous pliez sous le poids des impôts. Mais reprenez courage: la République a enfin tourné vers vous ses regards maternels, et elle vous tend la main... pour prendre vos bulletins de vote!

86 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE XI

LA TRAHISON (suite).

Eugène Carrou arriva le dernier. Il avait longtemps suivi de loin la voiture cellulaire, espérant que quelque circonstance lui permettrait de secourir son ami.

Mais quand il vit la voiture se perdre dans les petites rues de Durtal, il comprit que sa poursuite était inutile et il reprit, toujours courant, la direction des bois.

Le père Pouplard vint à sa rencontre:

— Te voilà, mon pauvre Potard, lui dit-il; nous te croyions arrêté par la gendarmerie.

— Je voudrais l'être, répondit Eugène avec une rage concentrée.

— Allons! allons! reprit Jacques Faucheur; reprends courage, mon garçon. Tout n'est pas fini.

Le Potard regarda fixement le charpentier.

— Que veux-tu dire? lui demanda-t-il.

— Je veux dire que Rouget n'est pas encore jugé, ni condamné, ni exécuté; et d'ici là, le père Pouplard trouvera bien quelque nouveau moyen de délivrance.

— Ah! ce brigand de vieux Michel, s'écria le père Carrou. S'il était arrivé cinq minutes plus tard, Rouget était sauvé.

— Faute d'un point, Martin perdit son âme! reprit sentencieusement Huau.

— C'est vrai, dit le père Pouplard. Nous n'avions pas pris assez de précautions.

— Il aurait fallu de la poudre, reprit Eugène, pour faire sauter la carcasse de la voiture.

— Sans doute; mais nous aurions pu tuer Rouget.

— Qu'allons-nous faire maintenant? demanda Faucheur.

— Nous allons faire justice, répondit Pouplard. Asseyons-nous. Qui va présider la séance?

— Ce sera vous, père Pouplard.

— Non.

— Pourquoi?

— Parce que je suis accusateur.

— Alors, dit Faucheur, ce sera le père Carrou.

— Volontiers, dit celui-ci. C'est de la Milcent qu'il s'agit sans doute?

— Oui.

— Eh bien, parlez, Pouplard, les braconniers vous écoutent.

Le père Pouplard s'avança au milieu du groupe, et pâle, grave, comme un homme qui sait que ses paroles auront un résultat immédiat, parla en ces termes:

— J'accuse Jeanne Davy, la Milcent, et son mari Julien, d'avoir trahi et livré Rouget aux gendarmes du Mans, pour une somme d'argent.

Il y eut un instant de silence. Puis le père Carrou reprit:

— Quelles preuves donnez-vous, Pouplard?

— J'ai surpris la Milcent conduisant Rouget dans une charrette jusqu'au Mans. Elle était accompagnée du brigadier de Durtal, déguisé en marchand, avec une grande limousine sur les épaules. J'ai causé avec eux pendant quelques instants, mais le vieux Michel m'a jeté dans un fossé, et est parti au galop.

— Vous avez vu Rouget?

— Non, mais je suis sûr qu'il devait être dans la carriole: je crois même avoir entendu ses gémissements.

— Misérable femme! murmura Faucheur, en serrant le canon de son fusil.

Le Potard s'avança à son tour.

— Et moi, dit-il, je porte la même accusation que le père Pouplard. Je l'ai accompagné au Mans. Je suis resté en cette ville pendant plusieurs jours, et j'ai su tous les détails de l'arrestation. La trahison avait été préparée longtemps à l'avance, entre

le vieux Michel, M. Benoist et la Milcent.

Baptiste s'avança:

— Je pourrais aussi donner quelques détails, dit le charbonnier. J'étais près de ma hutte, le jour où la Milcent est venue proposer à Rouget de lui donner un passeport et de l'emmener en Belgique ou en Angleterre.

— Cela suffit, dit le père Carrou.

Puis le vieux braconnier se leva à son tour et consulta ses amis:

— Êtes-vous tous d'avis, demanda-t-il, de faire justice immédiate?

— Oui.

— Que ferons-nous de son mari?

— Nous verrons ce qu'il dira, observa Pouplard.

— Allons à Sablé! s'écria Faucheur.

— Attendons la nuit, dit le père Carrou, toujours prudent.

— Vous avez raison, reprit Huau. La nuit, tous les chats sont gris.

Au signal le père Carrou leva la séance.

— Rendez-vous sur le pont, dit-il, à huit heures, ce soir, sans armes. Nous n'avons pas besoin de fusils.

— Pauvre Rouget! s'écria le Potard. Nous le vengerons, si nous ne pouvons le sauver.

Les braconniers se dispersèrent dans toutes les directions pour ne pas donner l'éveil aux gendar-

Chronique générale.

CONSEIL DE CABINET.

Le conseil de cabinet tenu hier matin au quai d'Orsay, sous la présidence de M. Jules Ferry, s'est principalement occupé de la question du budget: il a été décidé que ce serait M. Martin-Feuillée, ministre de la justice, qui prendrait part à la discussion, les crédits rétablis ou modifiés par le Sénat portant principalement sur le budget de son département.

En ce qui concerne les chanoines, le ministre acceptera une réduction sur le crédit voté par le Sénat et s'engagera à ne pas faire de nominations de chanoines avant 1886; mais il déclarera que la suppression du crédit équivaldrait à l'abrogation de la loi de germinal an X.

Le ministre ne prendra pas parti dans la discussion sur le traitement de l'archevêque de Paris; mais pour ceux des sièges épiscopaux d'Algérie et de Tunisie il fera valoir qu'ils sont la conséquence de conventions diplomatiques.

Enfin, en ce qui concerne les bourses dans les séminaires, le ministre conjurera la Chambre de revenir au système de suppression par voie d'extinction qu'elle avait adopté pour les deux budgets précédents.

La Ligue dévoile un tour d'escamotage budgétaire d'une réelle gravité, que le ministère et la majorité sont en train de préparer.

Il s'agit de faire oublier au pays l'imprudent aveu de M. Jules Ferry: « Pour 1886, nous n'échapperons pas à la nécessité de nouveaux impôts. »

« Si, dans le cabinet, lisons-nous dans le journal de M. Andrieux, on maintient quand même la priorité au scrutin de liste, c'est que le « bouclage » du budget de 1885 arrivant avec les derniers jours de la session d'hiver, on aura un prétexte plausible pour conserver dans les cartons administratifs le budget de 1886. »

En ne déposant le projet d'établissement de ce dernier qu'à l'heure de la séparation suprême, aucun examen public n'en pourrait être fait, pas même celui qui, dans les bureaux, précède la nomination de la commission du budget.

Alors, les députés indépendants, qui n'ont pas sur notre situation les vues intéressées et systématiquement bienveillantes des officieux, ne pourront démontrer que pour établir l'équilibre budgétaire il faudra recourir à de nouveaux impôts. »

Il ne nous déplaît pas de voir un journal républicain esquisser un nouveau trait de la politique opportuniste.

La République française est épique. Relevant les dédains et les injures des radicaux vis-à-vis du drapeau tricolore, elle pleure ainsi: « Autrefois on eût cherché vainement

parmi nous un républicain qui ne fût avant tout Français. Y a-t-il maintenant des républicains qui n'osent avouer qu'ils sentent encore en eux un fibre patriotique? »

Eh! là là, doucement, messieurs « du périsse la France plutôt que la République », messieurs les fous furieux du 4 Septembre. Si hideux que puissent être les rougeards, ce sont vos fils, ceux que votre chef, feu Gambetta, a traités non pas en bandits, mais en enfants prodiges.

Rappelez-vous l'apologue de l'ourse et de ses oursons et tenez-vous plus tranquilles, car c'est à votre école que les républicains ont appris le patriotisme. Nous ne disconvenons pas, par exemple, que l'école soit détestable.

Des députés ont demandé que les millions prêtés par la loi — si elle est votée — sur les blés étrangers, soient appliqués à dégrever l'agriculture; aussitôt le ministre des finances s'est écrié:

« Le gouvernement s'y oppose absolument! Ces millions seront versés au Trésor... » pour combler le déficit.

Les agriculteurs n'ont rien à espérer de la République.

Lundi, au commencement de la séance, au pied de la tribune de la Chambre des députés, M. Allain-Targé rencontre M. Truelle, encore tout triomphant du succès extraordinaire qu'il avait remporté deux jours auparavant.

« Et le mouron? mon bon Truelle, lui dit-il, pourquoi n'avez-vous pas taxé le mouron? Avez-vous peur de le voir renchérir? »

Le bon Truelle s'en allait dans les couloirs errant comme une âme en peine, demandant à Pierre, demandant à Paul:

« Le mouron? Oui... pourquoi n'avons-nous pas taxé le mouron? »

Pierre ébauchait un sourire et Paul haussait les épaules, s'écriant: Quel serin!

A la fin, le bon Truelle se frappa le front; il avait compris! Il courut après M. Allain-Targé et lui dit en lui tapant sur l'épaule:

« J'ai compris! J'ai compris! C'est très-drôle! »

Très-drôle, mon bon Truelle. Cette aventure a égayé un peu la Chambre, qui devenait triste.

Comme les Beaucerons doivent être fiers d'avoir un pareil député!

Et comme les bons frères en République se soutiennent entre eux!

On lit dans l'Abeille de la Creuse:

« A Auzances, le jour du tirage au sort des jeunes conscrits, les maires du canton étaient réunis dans la salle de la mairie pour assister, selon l'usage, à cette opération, que présidait M. le sous-préfet d'Auzances et à laquelle assistait le député de la circonscription. Parmi les jeunes gens qui se présentèrent, il s'en trouva un de la commune de Dontreix, qui, à la demande

habituelle: « Quelles réclamations avez-vous à faire? » répondit: « Je suis élève ecclésiastique ». Cette réclamation, qui est encore légale, eut la vertu d'horripiler M. Mazon (Alexandre), maire de la ville d'Auzances. « Comment! s'écria-t-il, la figure empourprée et en gesticulant, encore un lâche! » Et, se tournant vers son frère, le député: « Fais donc passer au plus vite cette loi de trois ans qui nous débarrassera de ces êtres. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 mars.

Les tendances se sont peu modifiées sur notre place, et malgré l'amélioration des fonds d'Etat anglais, le marché est au plus grand calme.

La lourdeur domine sur le marché des Rentes françaises qui s'inscrivent: le 3 0/0 à 81.85, l'amortissable à 83.30, le 4 1/2 à 109.60.

Les actions du Crédit Foncier sont fermement tenues à 1,360; le mouvement des prêts prend chaque semaine plus d'importance. Dans sa séance hebdomadaire du 4 mars, le conseil d'administration de cette société a autorisé pour 5 millions 118 mille francs de nouveaux prêts, dont 4 millions 869,000 fr. en prêts fonciers et 249,000 fr. en prêts communaux.

Sur la Banque de Paris nous enregistrons un peu de lourdeur à 805.

La Banque d'Escompte continue à donner lieu à des achats d'une certaine importance.

Les actions de la Société Générale conservent d'excellents cours, en attendant la reprise.

Le marché des Chemins de fer Méridionaux accuse de bonnes tendances; aujourd'hui, le cours de 700 fr. a été dépassé.

Les réalisations se continuent sur le Suez qui recule à 2,055.

Le Panama perd le cours de 500 à 498.

L'Italien a eu un marché beaucoup plus animé, tout en ne s'éloignant pas de son cours précédent.

Les Chemins de fer français finissent: le Midi à 1,170, le Nord à 1,665, l'Orléans à 1,367.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le mauvais temps continue sur notre région avec une persistance qui devient gênante. Les terres sont abondamment pourvues d'eau, et un peu de temps sec conviendrait sous tous rapports aux cultivateurs.

Cette nuit, la pluie a tombé à torrents et nous avons eu un orage comme aux beaux jours de l'été. Eclairs accompagnés de tonnerre ont brillé pendant près de deux heures, puis une violente tempête a duré jusque dans la matinée.

Cet état atmosphérique ne semble pas devoir se modifier encore: le bulletin météorologique de l'Observatoire ne donne pas ce matin de grandes espérances. Cependant le vent semble devoir remonter vers le nord.

Dictons populaires de mars.

Quand mars entre comme un mouton,

Il sort comme un lion.

Si mars commence en courroux,

Il finira tout doux.

Les cinq braconniers ne pouvant se venger de la Milcent ni de son mari, puisqu'ils étaient en fuite, s'acharnaient contre leur maison.

A l'intérieur, Jacques et Pierre Fauchoux et le père Carrou mettaient en pièces le mobilier, les draps, les vêtements, la vaisselle et les plats. Dans sa fureur, Jacques brisait jusqu'aux cloisons et aux pierres du foyer.

A l'extérieur, Baptiste et le Potard arrachaient les contrevents et brisaient les vitres à coups de pierres, en lançant des imprécations terribles contre les traitres qui avaient vendu leur parent et leur ami.

Les voisins, étonnés de ce bruit, sortirent tous à leurs portes, et vinrent se joindre aux braconniers. En peu d'instants, une véritable foule se pressa autour de la maison dévastée.

— A bas les traitres! criaient les uns.

— Mort à la Milcent! criaient les autres.

Tout Sablé fut bientôt sur pied. La colère des braconniers trouvait un écho dans tous les cœurs.

Mais tout coup, un petit homme déboucha d'une rue en courant:

— Sauvez-vous! sauvez-vous! criait-il. Voici la police!

— Le père Pouplard! s'écria Fauchoux. D'où sort-il encore?

— Nous le saurons bientôt, répondit le Potard; mais ne nous faisons pas prendre au piège. L'œuvre est terminée. Décampons au plus vite.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Mars venteux, — Verger pommeux.

Mars pluvieux, — An disetteux.

Quand en mars beaucoup il tonne, Apprêt-z cercles et tonnes.

Brouillards en mars, — Gelées en mai.

Brouillards en mars, bientôt il pleut

Et gèle en mai plus qu'on ne veut.

Février doit remplir les fossés

Et mars doit les rendre secs.

En mars quand il fait beau

Prends ton manteau.

Taille tôt, taille tard,

Rien ne vaut la taille de mars.

Le bourgeon de mars

Remplit les chars.

Théâtre de Saumur

Bureaux, 7 h. 3/4 — Rideau, 8 h. 1/4

GRAND CONCERT

OFFERT PAR

L'HARMONIE SAUMUROISE

A MM. les Souscripteurs

DIMANCHE 8 MARS

Avec les concours de

M. GOUBEAULT, violon solo de la Société artistique d'Angers, chef de musique de l'Harmonie Saumuroise,

M. MARTEL, violoncelliste d'Angers, Et d'Artistes et Amateurs de la Ville.

1^{re} PARTIE.

1. Fantaisie sur les Deux Foscari, par l'Harmonie Saumuroise..... VERDI.
2. Fantaisie sur Lucie, pour violoncelle, par M. Martel..... DOMIZETTI.
3. Morceau de chant, par M. D..... ***
4. Variations pour piston, par M. Goichon..... ARBAN.
5. Fantaisie-Ballet, pour violon, par M. Goubeault..... BÉRIOT.
6. Les Gèneurs, chansonnette comique, par M. C..... ***
7. Bouquet de Fraises, grande valse, par l'Harmonie Saumuroise.... GILBERT.

Une quête sera faite, pendant cette valse, au profit des pauvres.

2^e PARTIE.

1. Scène d'Attila, solo de basse, par l'Harmonie Saumuroise..... VERDI.
2. Trio pour violoncelle, violon et piano..... ROSSINI.
3. Morceau de chant, par M. X..... ***
4. Berceuse, pour violoncelle, par M. Martel..... DIMICKLER.
5. La Tarentelle, pour flûte, par M. C..... GENIN.
6. Airs styriens, pour violon, par M. Goubeault..... LÉONARD.
7. Fuis peureux, chansonnette comique, par M. X..... ***
8. Allegro militaire..... LEROUX.

MM. les Souscripteurs peuvent, dès aujourd'hui, munis de leurs cartes de souscription, retirer des places et loges chez M. COUBANT, qui recevra également de nouvelles souscriptions.

EN LOCATION: Loge de MM. les Officiers, 2 fr.; Parterre, 1 fr.; Deuxième galerie, 50 centimes.

Le Chef de musique, GOUBEAULT.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

PUPILLES DU BATAILLON SCOLAIRE.

4^e séance du 5 mars 1885, à 40, 42 et 45 mètres.

Tireurs.....	24
Balles tirées.....	444
Balles mises.....	67
Nombre de points.....	463

Résultat: 46.52 p. 0/0.

Le Capitaine-Commandant, G. DOUSSAIN.

BOURGUEIL.

Dimanche prochain 8 mars, des fêtes seront données par la ville de Bourgueil à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer du Port-Boulet à Neuillé-Pont-Pierre. On annonce la visite du ministre des travaux publics pour ce jour-là.

LE CRIME DE CHARRAIS.

La tentative de suicide d'Eugène Richard, le second gendre de la veuve Pineau, ainsi que son arrestation, donnent lieu aux com-

mes, et gagnèrent la ville de Sablé par différents chemins.

Le soir, vers sept heures et demie, les rares passants qui traversaient Sablé remarquaient avec surprise deux groupes d'hommes qui, penchés sur le parapet du pont, regardaient couler l'eau.

La lune s'élevait à l'horizon et éclairait de ses pâles rayons le grand château qui domine la ville, mais de gros nuages noirs, chassés par le vent, passaient souvent devant elle et plongeaient la petite cité dans une obscurité profonde.

Le silence le plus complet régnait partout.

Lorsque huit heures sonnèrent à l'horloge, un homme se détacha du parapet, regarda quelque temps à droite et à gauche, puis ne voyant personne, il frappa brusquement dans ses mains.

— Voici le moment! dit-il. Allons vite!

Les braconniers se rapprochèrent.

— Nous n'attendons pas le père Pouplard et Huau?

— A quoi bon? dit un autre. Et si le père Pouplard et Huau ne sont pas venus, c'est qu'ils sont retenus à Daumeray pour quelque grave raison.

Quelques instants après, les six hommes étaient devant la maison de la Milcent, une petite maison étroite et basse où Davy vendait des sabots.

Le père Carrou, qui commandait l'expédition, dressa les rôles: le Potard, avec Jacques Fauchoux, fut chargé de s'introduire à l'intérieur. Pierre

Fauchoux, Baptiste et lui, se chargèrent de surveiller les alentours.

Aussitôt le Potard et Fauchoux s'élançèrent sur la porte qui fut brisée en un tour de main; puis, ils pénétrèrent dans les appartements, cherchant partout leurs victimes et ne trouvant rien.

A la fin, le Potard, furieux, revint à la porte.

— Il n'y a personne, dit-il à son père. Les misérables se sont enfuis!

— On les a donc prévenus? Hier encore ils étaient ici.

La tête de Fauchoux apparut alors à une fenêtre basse:

— Nous sommes trahis encore une fois, dit-il. La Milcent vient de partir, tout est en désordre chez elle, et elle a fait un paquet de ses vêtements.

— Trahis? murmura le père Carrou. Trahis par qui?

— Ce n'est pas par le père Pouplard, dit Pierre Fauchoux.

— Serait-ce donc par Huau?

— Nous le saurons plus tard. En attendant, qu'on mette tout à sac. Allons, mes enfants, du courage. Le père Carrou va vous aider.

Quelques instants après avait lieu la plus singulière scène qu'on puisse imaginer (1).

(1) Scène historique, sinon dans les détails, au moins dans son ensemble. Quelques personnes nous ont dit que le sac de la maison Milcent avait eu lieu en plein jour.

meulaires et aux suppositions les plus variées. Suivant quelques personnes, Marit et Pichard seraient les auteurs de l'assassinat commis sur leur belle-mère. Ils auraient tué la veuve Pineau pour l'empêcher de se remarier. D'après d'autres, il faudrait rechercher parmi les vagabonds et les rôdeurs qui infestent nos campagnes les auteurs de ce crime. Marit ne toujours énergiquement et malgré la déposition d'un témoin qui déclare l'avoir rencontré sur le chemin d'Étables à 5 heures du matin, le jour du crime, il prétend ne s'être levé, ce jour-là, qu'à 7 heures. (Journal de la Vienne.)

L'ACCIDENT DE LANGEAIS.

Le nommé Richeton, âgé de 72 ans, était occupé ces jours derniers à extraire du tuffeau dans des caves situées près de Langeais. Ce malheureux ouvrier, avant d'aller déjeuner, eut la fatale idée d'aller voir un de ses amis qui travaillait dans un chantier voisin du sien où, disait-il la veille, il n'aurait pas voulu travailler. Richeton, malgré ses craintes, entra cependant dans la cave d'où son voisin venait de sortir. A peine avait-il fait quelques pas qu'un bloc énorme se détacha et vint s'abattre sur le malheureux Richeton. Informés de ce terrible accident, des habitants de Langeais accoururent en toute hâte et les autorités de la ville firent procéder au déblaiement. Après bien des efforts, la masse de pierre fut enlevée. Un spectacle affreux s'offrit alors aux regards des personnes présentes : la tête avait été séparée du tronc et broyée sur la poitrine. Le corps était tel qu'on a dû le mettre en bière avant de le transporter à son domicile.

LA TENTATIVE D'ASSASSINAT DU BOULAY.

Nous avons quelques nouveaux renseignements sur la tentative d'assassinat du Boulay. Mardi, deux ouvriers terrassiers, les sieurs Sureau et Guillon, en travaillant sur la ligne du chemin de fer départemental, se prirent de querelle. Ils étaient ivres l'un et l'autre. Après une lutte corps à corps, Sureau parvint à renverser sous lui son adversaire, sur lequel il tira aussitôt six coups de revolver, comme nous l'annoncions hier. Trois balles ont frappé en pleine figure. Arrêté par la brigade Châteaurenault, le meurtrier a été écroué. La victime, dont les blessures sont très-graves, n'est pas en danger de mort.

NANTES.

Une tentative d'assassinat a été commise dans la nuit de mardi, à la prison de Nantes. Vers minuit et demi, deux jeunes détenus, quittant leurs couchettes, se sont ap-

prochés du lit du nommé Jules Jagu, âgé de 17 ans, leur camarade, et à coups de sabots lui ont enfoncé un compas dans la tempe. Pendant que l'un tenait le compas, l'autre frappait. Les meurtriers se nomment David (Auguste), 18 ans, et Cailliet (Ernest), 17 ans. Aux cris poussés par la victime, les gardiens et plusieurs jeunes détenus se sont précipités sur les meurtriers qui ont été immédiatement mis au cachot. La victime a été transportée à l'Infirmerie où des soins pressés lui ont été donnés. M. le docteur Laënnec, mandé en toute hâte, s'est rendu à la Maison d'arrêt. Il a constaté que le compas avait pénétré de quatre centimètres dans la tête. L'état du blessé est très-grave. Mercredi, dans la journée, M. le Procureur de la République et M. le juge d'instruction accompagnés de son greffier, se sont rendus à la prison et ont procédé à l'interrogatoire des deux meurtriers. Plusieurs témoins ont également été entendus. Le mobile du crime paraît être la vengeance : David et Cailliet prétendaient que Jagu était un délateur et que souvent il les avait fait punir. On affirme que David paraît ne pas avoir de regret de ce qu'il a fait et que, si c'était à recommencer, il recommencerait. (Espérance du Peuple.)

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean. — Conserves alimentaires : Petits Pois, la boîte de 1 litre, 95 c.; 1/2 litre, 60 c.; — Petits Pois très-fins, 1 fr. 65 et 90 c.; — Haricots verts, 95 c. et 60 c.; — Haricots verts très-fins, 1 fr. 50 et 80 c.; — Haricots flageolets extra-fins, 1 fr. 80 et 95 c. la boîte pour 6 et 3 personnes.

État civil de la ville de Saumur
Du 1^{er} au 28 février 1885.

NAISSANCES.

- Le 2. — Andrée-Émilie Mercier, rue de la Croix-Verte; — Albert-Eugène Pouzet, rue Nationale; — Louise-Augustine Hubert, rue de la Petite-Douve.
- Le 5. — Camille-Armande-Marie Cholet, rue Saint-Michel.
- Le 7. — Germaine-Jeanne-Anna Servat, rue Daillé.
- Le 9. — Auguste Forgeau, petite rue Saint-Nicolas.
- Le 11. — Berthe-Marie Nivollet, rue Saint-Nicolas; — Adolphe-Marcel Chaillou, rue du Portail-Louis.
- Le 12. — Germaine-Émilie-Victorine Martinet, rue des Capucins; — Louis Bigot, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Marie Angerand, rue du Bellay.
- Le 15. — Louis-Auguste Évrard, rue Notre-Dame.
- Le 16. — Sydonie Houdemont, rue du Petit-Pré.
- Le 19. — Camille-Germaine Dureau, rue du Petit-Pré.

- Le 20. — Louis-Joseph Nicolas, rue du Portail-Louis.
- Le 24. — Valentine Plaçais, à l'Hospice; — Jeanne-Aline-Mathilde Lemagnen, rue de la Petite-Douve.
- Le 26. — Alexandrine Ansquer, rue Nationale.
- Le 27. — Camille-Renée Jousset, rue de l'Île-Neuve; — Philémon-Albert-Maurice Delaunay, rue de l'Île-Neuve; — Henriette Cepe, rue Notre-Dame; — Marie-Louise Pironneau, rue Saint-Nicolas.

MARIAGES.

- Le 2. — Alphonse Bâcle, menuisier, a épousé Marie-Louise Vesseron, couturière, tous deux de Saumur.
- Le 3. — Louis-Charles Simon, marchand bonnetier, a épousé Marie Perriché, sans profession, tous deux de Saumur.
- Le 4. — Auguste-Jean-Gabriel Chabanis, cavalier de manège, a épousé Eugénie-Marie Beaumont, couturière, tous deux de Saumur.
- Le 9. — Jean Ettel, cavalier de manège, a épousé Josephine Chemineau, lingère, tous deux de Saumur; — Jean-Joseph-Édouard Bolognesi, comptable, a épousé Françoise-Victorine Bogras, modiste, tous deux de Saumur.
- Le 10. — Henry Vendredy, employé de commerce, a épousé Marie-Laurence-Adèle Delhumeau, marchande de tapisserie, tous deux de Saumur.
- Le 11. — Jules-Jean Mandret, employé de commerce, a épousé Clémentine Dufroux, sans profession, tous deux de Saumur.
- Le 16. — Louis-Théophile Rocher, employé de commerce, a épousé Françoise-Adrienne-Eulalie Duday, couturière, tous deux de Saumur; — Émile-Joseph Blondeau, menuisier, a épousé Eugénie Pointeau, sans profession, tous deux de Saumur; — Eugène-Amédée Jacquot, adjoint stagiaire du génie, a épousé Marie-Gabrielle Martin, sans profession, tous deux de Saumur.
- Le 26. — Pierre-François Durant, cocher (veuf), a épousé Joséphine-Louise Tessié, domestique, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

- Le 4^{er}. — Élie-Auguste Brechelière, 7 ans, rue Saint-Nicolas.
- Le 2. — Marie Tavart, sans profession, 78 ans, veuve Jean Menestreau, rue de l'Ancienne-Messagerie; — Joséphine Delahaye, sans profession, 46 ans, rue du Portail-Louis.
- Le 7. — Charlotte Lebeau, 4 mois, rue de Fenet.
- Le 8. — Marie-Françoise Peltier, rentière, veuve Jean-Claude Pernot, rue Notre-Dame; — Fulgence Céral, marinier, 54 ans, rue d'Orléans; — Edmond Nathanson, élève-officier, 24 ans, à l'Hospice; — Camille-Henri Gauthier, chapelier, 24 ans, rue de Fenet.
- Le 9. — Augustin Plumelle, menuisier, 73 ans, Grand'Rue.
- Le 10. — Léger Pilois, chapelier, 50 ans, à l'Hospice.
- Le 12. — Jules Boutin, 9 mois, place Saint-Michel.
- Le 13. — Eugène Plessis, propriétaire,

- 59 ans, rue de l'Hôtel-Dieu; — Louis-André Dupeux, 9 mois, Grand'Rue.
- Le 16. — Henri Delaunay, huissier, 33 ans, quai de Limoges.
- Le 17. — Madeleine-Louise Revêche, 4 mois, rue de Fenet.
- Le 19. — Louis Lambieu, bijoutier, 44 ans, quai de Limoges; — Charles-Athanase Couty, propriétaire, 58 ans, place de la Bilange.
- Le 22. — Louise Flora, chapeletière, 70 ans, veuve Philippe Rouiller, à l'Hospice.
- Le 23. — Albert-Eugène Pouzet, 20 jours, rue de la Visitation.
- Le 24. — Lucien Joubert, sans profession, 70 ans, rue de Rouen; — Marie Douzilleau, sans profession, 79 ans, veuve Pierre Rabault, rue Basse-Sancier; — Henriette Leveau, lingère, épouse Jean-Louis Fargier, rue Duplessis-Mornay.
- Le 25. — Jean Carriou, cavalier de manège, 27 ans, à l'Hospice.
- Le 27. — Jean-Baptiste Dufresnes, voyageur de commerce, 55 ans, hôtel de Londres; — René Boucher, cultivateur, 74 ans, rue de l'Ancienne-Gare.
- Le 28. — Marie-Louise Lemaitre, 40 mois, rue de la Concorde.

NUITS SANS SOMMEIL! — On écrit de Granges (Vosges), le 9 novembre 1884 : « Les Pilules Suisses m'ont été d'un grand soulagement : j'étais oppressé, sujet aux maux d'estomac, je n'avais pas d'appétit, ma santé était délabrée et mes nuits étaient sans sommeil. Pour prouver que je suis satisfait des Pilules Suisses, je prie M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, de m'en envoyer encore trois boîtes à 1 fr. 50, et je l'autorise à publier cette cure opérée par ses Pilules. » C. MAURICE. »

Théâtre de Saumur

Association Artistique d'Angers (8^e année)
J. BRETON, administrateur.
Lundi 9 mars 1885,
Les Dragons de Villars
Opéra-comique en 3 actes, paroles de Lockroy et Cormon, musique de MAILLART.
Distribution :
Sylvain MM. Noël Cadeau.
Belami Dechesne.
Tibault Lamy.
Le pasteur Pascaud.
Rose Friquet M^{lle} Dupouy.
Georgette Savigny.
Paysans, paysannes, réfugiés et dragons.
Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

LE SOIR
Lire le nouveau SOIR

Le seul journal de Paris qui donne les nouvelles complètes de la journée, en partant par les trains du soir. — On s'abonne dans les bureaux de poste. Prix, province, trois mois, 16 fr.; six mois, 30 fr.; un an, 56 fr. — Paris, 12, rue Grange-Batelière.
PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FÉE DU TRAVAIL

I. — ROSETTE.

Au mois de mai de l'année 187..., le jour venait de paraître lorsque la fenêtre d'une modeste chambre fut ouverte. Une jeune fille, les yeux encore mi-clos par le sommeil, vint respirer l'air du matin. Cette chambre appartenait à un immeuble situé rue des Cloys, à Montmartre. La rue des Cloys est peu fréquentée et peu connue. Les gens qui l'habitent, s'ils veulent se reporter au temps où le quartier Clignancourt se composait seulement de quelques constructions basses, perdues dans de vastes jardins plantés d'arbres touffus, peuvent se croire à la campagne, bien que le progrès ait, depuis ce temps, accompli son œuvre. La ville de Paris a ouvert de larges boulevards à travers les parcs, renversé les haies, détruit le pavillon de chasse où Henri IV venait se reposer quand il faisait bâtir pour la belle Gabrielle le Cha-

teau rouge, que les démolisseurs ont abattu dernièrement. Malheureusement pour l'artiste, tout le pittoresque a disparu; le nom de Cloys (1) seul est resté. L'immeuble où logeait la jeune fille était une des anciennes maisons restées debout. Elevé d'un étage seulement, il formait un parallélogramme au milieu duquel se trouvait un petit jardin, avec des chênes et des acacias. Cet étroit espace planté de rosiers, de lilas, de chèvre-feuille, réjouissait la vue. Les oiseaux babillards commençaient dès l'aube leurs concerts, et la nuit le rossignol égrenait ses notes mélodieuses. Ce séjour modeste et retiré pouvait encore plaire à un poète ou à une âme chagrine et rêveuse. Les locataires de cette demeure étaient tous des ouvriers; les uns occupés au dehors, les autres travaillant chez eux. De ce nombre était la jeune fille qui venait d'apparaître. Elle avait dix-huit ans. Ce n'était pas une de ces beautés qui attirent le regard, mais sa physionomie douce, son air triste, l'éclat de sa jeunesse avaient une expression toute particulière. On devinait aisément une de ces natures honnêtes et bonnes dont le cœur est pur et la pensée innocente. En la voyant, on se sentait pris

d'estime pour elle; quand on la connaissait, on l'aimait. Il y avait deux ans que cette personne, presque une enfant alors, était venue loger rue des Cloys, après la mort de sa mère, délaissée à Lariboisière, la laissant orpheline. Le lendemain de son installation, ses voisins, tous de braves et laborieuses gens, avaient remarqué cette chétive créature si frêle, si mignonne, si délicate, si pâle dans ses vêtements noirs! Quelques femmes s'étaient informées et avaient appris que la jeune locataire s'appelait Rosette Blanchard; que son père, un maçon, s'était tué en tombant d'un échafaudage, et que, dès l'enfance, la pauvre avait commencé une vie de misère et de privations. Rosette était couturière. Après sa première communion, les époux Blanchard l'avaient mise en apprentissage chez une madame Collin, boulevard Ornano, et cette dame, qui avait subi le charme de cette fillette laborieuse, obéissante et déjà sérieuse, l'avait prise en affection. Aussi lorsque Rosette fut seule, madame Collin lui promit de ne pas la laisser manquer d'ouvrage chez elle, car Rosette répugnait à travailler à l'atelier. Son caractère réfléchi, les chagrins qu'elle avait déjà endurés, lui faisaient rechercher la solitude et l'isolement.

Pauvre Rosette! Comment eût-elle pu pleurer devant des compagnes rieuses, légères et folles de plaisir? Ah! l'atelier n'est pas une école de bonnes mœurs! — Déjà levée! ma voisine, dit une voix forte; aux accents joyeux. — Oui, M. Victor, répondit Rosette, j'ai même été un peu paresseuse, mais je me suis couchée tard, ajouta-t-elle en étouffant un bâillement. — Ah! vous n'êtes pas raisonnable, mademoiselle, reprit gravement M. Victor. Il faut en prendre et en laisser. — Si vous continuez vous tomberez malade, avec cela que vous êtes si délicate de santé. On a bien raison de vous surnommer *La fée du travail*. — Jamais vous ne sortez, si ce n'est pour aller chez M^{lle} Collin reporter votre ouvrage. Vous ne prenez aucune distraction; à votre âge, ce n'est pas vivre cela, c'est se tuer. Rosette sourit tristement et bientôt on entendit le bruit insupportable de sa machine à coudre devant laquelle l'ouvrière venait de s'asseoir et qu'elle mettait en mouvement. (A suivre.) PAUL DE LASCAUX.

(1) Enclos.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En totalité ou par lots,

UN TERRAIN

Propre à bâtir, D'une contenance de 4,000 mètres environ,

Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face l'Institution Saint-Louis.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A CÉDER

Pour entrer de suite en jouissance,

UN FONDS

De Coiffeur-Parfumeur Parfaitement achalandé, Et occupant la meilleure situation de la ville.

Chiffre d'affaires justifié de 1884, 32,500 fr.

Seize années de bail à courir.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, syndic de la faillite Decard, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur. (189)

REMBOURSEMENT

en espèces des valeurs dépréciées par le syndicat de l'Union Orléanaise.

Emissions de la Banque de Prêts à l'Industrie, Crédit général Français, etc., etc.

S'adresser, pour le département de Maine-et-Loire, à M. RENARD, ancien notaire, agent d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur. (180)

A LOUER

Maison de Campagne A SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE

Avec cour, écurie, remise et jardin.

S'adresser à M. BIGEAU, propriétaire, Château de Boumois, commune de Saint-Martin-de-la-Place. (152)

A VENDRE

Une petite CHARRETTE ANGLAISE capitonnée et une petite JUMENT baie, avec les harnais.

S'adresser chez M. TOCHEPORT, carrossier. (125)

A VENDRE

UNE CHÈVRE Agée de 4 ans.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun.

A VENDRE

LA BELLE

TERRE D'ANGLIERS

Près LOUDUN (Vienne) Appartenant à M. le Prince de la Tour d'Auvergne.

1^{er} Lot. — Château moderne, en parfait état, parc entouré de murs, jardin et avenue..... 37 hectares

2^e Lot. — Bois taillis et futaies à l'entrée de la forêt de Scévollès, réputée par ses chasses à courre..... 172 hectares

3^e Lot. — Les fermes du Clouët et de la Chalopinrière..... 79 hectares

S'adresser à M. COGUET, expert à Niort (Deux-Sèvres), et à M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun.

Etude de M^e BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau (Maine-et-Loire).

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude et par le ministère dudit M^e BELDENT,

Le dimanche 15 mars 1885, à 1 heure de l'après-midi,

La NUB-PROPRIÉTÉ d'un Titre de Rente sur l'État de 1,100 fr., trois pour cent, n^o 321.133, série 6^e, dépendant de la faillite de M. Louis-Désiré Milsonneau, ancien négociant à Saumur, et dont l'usufruit repose sur une tête âgée de 66 ans.

Mise à prix: 10,000 fr. outre les charges.

S'adresser, pour les renseignements:

1^o A M. DOUSSAIN, expert-comptable, demeurant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 10, syndic de la faillite de M. Milsonneau;

2^o A M^e BELDENT, notaire, dépositaire du cahier des charges. (211)

A LOUER

Une PETITE CAMPAGNE, sur les bords de l'Aulhion, aux Rives, commune de Saint-Martin-de-la-Place, avec JARDIN planté d'arbres fruitiers. Pêche agréable.

S'adresser à M^e GAUTHIER, notaire à Saumur. (131)

A VENDRE

Un JARDIN avec PAVILLON, puits et pompe, situé au Bois-Brard, commune de Saint-Florent.

S'adresser à M^e GAUTHIER, notaire.

VIN à VENDRE

Provenant du Clos de la Fuie (Saumur).

10 barriques, vin rouge 1884, à 130 fr. la barrique.

15 barriques, vin blanc 1884, à 110 fr. la barrique.

S'adresser à M. LULLIER, à la Fuie, ou à M. GAZEAU, à l'Usine à gaz.

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE 28, rue Brault, Saumur. Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

M^{me} RICHARD, rue Saint-Jean, demande une bonne apprençaise pour les Modes. (171)

UN HOMME sérieux et de confiance demande du travail, le samedi et le dimanche excepté, ou pour quelques heures seulement.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE place de comptable pour quelques heures ou pour la journée entière.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour le 1^{er} mars, un bon jardinier pouvant s'occuper de fleurs et légumes.

S'adresser à M. ACKERMAN, à Saumur, 2, rue Nationale. (153)

Une importante Compagnie d'assurances sur la Vie humaine et contre les Accidents demande des hommes honorables et actifs qui désireraient s'occuper de ces opérations.

S'adresser au bureau du journal.

MERCERIE, BONNETERIE, CHAUSSURES

En gros. On demande un Voyageur connaissant les départements de Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres.

Références sérieuses. Prendre l'adresse au bureau du journal. (213)

DEMOISELLE

musicienne connaissant la comptabilité commerciale désire trouver une position soit dans une famille ou comme comptable ou caissière. Donnera bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE des chevaux

à mettre au vert, au mois ou à l'année.

S'adresser à M. Alphonse LEROUX, rue Beaurepaire, ou à M. RAIMBAULT, maréchal, rue de la Fidélité. (219)

A VENDRE

BOUTEILLES CHAMPENOISES Double renforcées, 80 centilitres

S'adresser à M. Charles JADEAU, chef de caves, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (127)

A VENDRE

VIN ROUGE récolté 1884, 110 francs les 220 litres.

S'adresser à M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun, ou à son Garde, à Gizeux, par Bourgueil.

A LOUER

Petit Château MEUBLÉ OU NON.

S'adresser à M. BUREAU, 64, rue de Bordeaux. (10)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence de Saumur.

L'Agence de la Société Générale, 19, rue du Marché-Noir, Saumur, délivre, sans frais, les Obligations 3 0/0 de la Compagnie des Chemins de fer

EST ALGÉRIEN

au porteur ou nominatives. (190)

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr. La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr. Edition bi-mensuelle, sans annexes ni gravures..... 10 fr. La même, avec annexes, gravures, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 18 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

Crédit à tout le Monde

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif.

ANGERS SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS SAUMUR

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20 SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 MARS 1885.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 67	81 65	Est	793 52	790	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	520	521 50
3 % amortissable	83 25	83 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1265	1263 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	516	517 50	Est	373 75	373
3 % (nouveau)			Midi	1167 50	1165	— 1865, 4 %	528	528	Midi	381	380 50
4 1/2 %	107 30	107	Nord	1682 50	1660	— 1869, 3 %	405 50	408	Nord	386	386 25
4 1/2 % (nouveau)	160 35	169 50	Orléans	1363	1363	— 1871, 3 %	398	398	Orléans	382	381 50
Obligations du Trésor	510	511	Ouest	866 25	866 25	— 1875, 4 %	519 50	519 50	Ouest	379	380
Banque de France	5140	5150	Compagnie parisienne du Gaz	1610	1601 25	— 1876, 4 %	519 50	519 50	Paris-Lyon-Méditerranée	380	380
Société Générale	476 25	477 50	Canal de Suez	2695	2655	Bons de liquid. Ville de Paris	528	528	Paris-Bourbonnais	381	383 75
Comptoir d'escompte	990	985	C. gen. Transatlantique	483	487 50	Obligations communales 1879	463	463	Canal de Suez	583	590
Crédit Lyonnais	553	555				Obligat. foncières 1879 3 %	458	458			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1365	1362 50				Obligat. foncières 1883 3 %	366 56	365			
Crédit mobilier	287 50	290									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						
Heures	Matin	Soir	Express	Omnibus	Mixte	Mixte	Omn.	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct.	
3 heures	8 minutes																	
6	55																	
9	13																	
1	25																	
3	32																	
7	15																	
10	36																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						THOUARS et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						
3 heures	26 minutes																	
8	31																	
9	37																	
12	48																	
4	44																	
7	4																	
10	24																	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 au soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.						MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.						POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.						